

De l'invisibilité dans la domination à la visibilité dans l'égalité? La place des femmes dans les sciences sociales en France

Martine Segalen

Université de Paris X-Nanterre, UMR 7136

Resumée: Cet article se propose de retracer succinctement l'histoire de l'émergence des femmes dans le champ public et comme sujet de recherches, en France. L'histoire, l'anthropologie, inscrites peu ou prou dans le mouvement militant du féminisme des années 1970, ont contribué à faire émerger un savoir sur les femmes, soit à travers le prisme de l'idée de domination, soit à travers la construction sociale des relations de sexe. Depuis les années 1990, c'est surtout la sociologie qui contribue, à travers l'étude de la situation sociale des femmes, à décroiser les champs d'étude de la famille, du travail, de la maternité, de la conjugalité. Ce faisant, de nouvelles formes de féminisme semblent voir le jour.

Mots-clés: Disciplines des sciences humaines, femme, famille, travail.

Resumen: Este artículo pretende trazar de forma sucinta la historia de la presencia pública y como objeto de investigación de las mujeres en Francia. La historia, la antropología, más o menos insertas en el movimiento feminista militante desde los años setenta, contribuyeron a la aparición de un conocimiento sobre las mujeres, sea a través del prisma de la idea de dominación, sea a través de la construcción social de las relaciones entre los sexos. Desde los años noventa, ha sido sobre todo la sociología la que ha contribuido, a través del estudio de la situación social de las mujeres, a eliminar las barreras entre los campos de estudio de la familia, el trabajo, la maternidad, la conyugalidad. De esta manera, parecen surgir nuevas formas de feminismo.

Palabras clave: Disciplinas de las ciencias humanas, mujer, familia, trabajo.

En 2006, les femmes françaises sont, parmi leurs consoeurs européennes, les plus nombreuses à travailler et à être mères, leurs enfants naissent de plus en plus tard, à leur convenance. Elles se marient –si elles le font– de plus en plus âgées; en majorité, ce sont elles qui rompent leur mariage. Elles vivent plus longtemps que les hommes et sont généralement en meilleure santé.

Le simple fait de pouvoir établir ce constat socio-démographique est le résultat de l'ouverture spectaculaire des sciences sociales

[*Memoria y Civilización (M&C)*, 9, 2006, 139-170]

au champ des études féminines, même si leur développement n'a jamais atteint en France le niveau des *Women's studies* dans les Universités anglo-saxonnes. C'est aussi le signe corrélatif de l'émergence des femmes sur la scène publique au cours des cinquante dernières années.

Elles n'en étaient certes pas absentes, à travers les mouvements féministes qui revendiquaient pour elles des droits politiques, mais, dans le domaine des sciences sociales, on ne savait rien d'elles ou si peu. En histoire, la femme était invisible car cette discipline traitait principalement du politique ou des grands mouvements économiques; en anthropologie, on s'intéressait aux structures et aux systèmes sociaux; en sociologie, on examinait les mouvements sociaux, les grèves, les conditions de travail dans les usines.

Son invisibilité dans les sciences sociales reflétait évidemment sa situation minorée dans le domaine du droit, toujours régi par un Code Civil (1804) fondé sur le patriarcat; la crise morale et démographique de l'entre deux guerres en France avait contribué à assigner la femme à la maternité et à la vie au foyer, et les quatre années du gouvernement de Vichy n'avaient fait que renforcer cette situation et cette image. Aussi le droit de vote enfin accordé aux femmes françaises en 1944, un des premiers gestes du gouvernement du Général de Gaulle, comme la présence des troupes américaines apportant leur grand vent de liberté signait un nouveau départ pour leur émancipation. Enfin la publication du *Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir (1949) allait créer un climat propice à la dénonciation de cette invisibilité féminine.

Cet article se propose de montrer d'abord l'émergence des regards pluri-disciplinaires sur les femmes, puis de faire un état des lieux contemporain des questions les plus traitées par la sociologie.

1. Rendre visibles les femmes: les conditions socio-politiques de l'émergence de ce regard

Le travail politique des militantes a servi de point d'appui aux scientifiques, hommes et femmes, qui se sont efforcés, dans les années 1970 de rendre visible la femme dans les sciences sociales. Les jeunes

génération contemporaines ont oublié l'ampleur des débats et des luttes qui ont permis la libération de la femme et accompagné la montée de l'égalité des sexes dans la famille et dans la société. De même, si des travaux concernant la situation des femmes semblent aujourd'hui légitimes dans le monde académique conduits par des femmes occupant un haut poste (comme l'auteur de ces lignes), des jeunes peuvent s'étonner d'apprendre que c'est une innovation récente.

Dans les années 1970, la France connaît, comme le dit Henri Mendras, une «seconde révolution»¹, qui concerne au premier chef les femmes dont le niveau scolaire s'élève, qui entrent massivement sur le marché du travail (développant notamment les emplois dans le secteur tertiaire). En même temps, s'opère la seconde révolution contraceptive, l'arrivée de la contraception chimique qui permet aux femmes, et non aux hommes, de contrôler le nombre des naissances désirées et de choisir le moment qui leur semble le plus propice pour mettre au monde un enfant.

Dans ce climat, prend place le «mai 68» des familles, qui a lieu, selon les démographes, quelques années auparavant. Les taux de fécondité et de nuptialité chutent, le nombre des divorces qui avait été très faible aux lendemains de la guerre s'élève. L'union libre se développe que les démographes interprètent comme une phase transitoire avant le mariage, avant de découvrir une dizaine d'années plus tard que le mariage ne constitue plus le seul moyen de fonder une famille. Tout ceci traduit un changement dans les sensibilités et les mœurs.

Quant aux événements politiques qui prennent place en mai 1968, ils donnent une impulsion particulière aux mouvements féministes qui prennent une allure radicale et théoricienne pour dénoncer l'oppression des femmes. Le MLF, «Mouvement de libération des femmes» qui répond à l'américain *Women's Lib*, s'inscrit dans le paysage contestataire de l'époque qui tout à la fois

¹ Henri MENDRAS, *La seconde révolution française, 1965-1984*, Paris, Gallimard, 1988 (réed. 1994).

récuse la morale bourgeoise, l'hypocrisie du mariage, et dénonce la domination patriarcale. Critique radicale de la société, le féminisme élabore une analyse des rapports entre les sexes dans le cadre d'un système économique. Ce nouveau regard ré-interroge tous les champs du social, du politique comme de l'économique². Le mouvement éclatera ensuite entre plusieurs tendances, certaines réclamant l'égalité entre les sexes, d'autres revendiquant le maintien de la spécificité féminine, tout en refusant de l'enfermer dans son donné biologique – des débats toujours d'actualité.

C'est dans ce contexte bouillonnant que sont votées en France deux grandes lois concernant les femmes, la loi Neuwirth (1967) libérant l'accès à la contraception et la première loi Weil (1975) légalisant l'avortement.

Simultanément, l'égalité au sein du couple sera affirmée dans le droit, par la loi de 1970 substituant au principe de la puissance paternelle celle de l'autorité parenté conjointe, la loi de 1975 qui institue un divorce par consentement mutuel. Le système du droit civil patriarcal, vieux de 150 ans, s'est effondré en une décennie.

2. *L'émergence des femmes dans les sciences sociales*

C'est dans ce contexte socio-politique qu'est né le regard des sciences sociales sur les femmes. Quelques colloques et publications accompagnent le développement du champ³: en 1982, un colloque a lieu à Toulouse «Femmes, féminisme, recherche» qui a marqué le point de départ de la structuration institutionnelle du milieu; en 1984, un colloque d'historien(ne)s se rassemble qui donnera lieu à un ouvrage, petit par la taille, mais qui eut beaucoup de retentissement

² Christine DELPHY, *L'ennemi principal*, tome I et II, Paris, Syllepse, 1998 et 2001 (On cite ici ses synthèses les plus récentes).

³ Pour un état des lieux des colloques, institutions et revues féministes en France jusqu'en 1995, voir ANEF, "Etudes féministes et études sur les femmes en France en 1995", in: *La Place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, Paris, La Découverte, 1995, pp. 689-710.

Une histoire des femmes est-elle possible? sous la direction de Michelle Perrot⁴, qui refuse les pièges de l'enfermement féminin, résiste à la tentation du *her-story*. Du côté des sociologues, deux ans plus tard, un colloque intitulé «Articulation entre système productif et structures familiales, méthodologie des approches comparatives, hommes-femmes» ouvrit la voie à un courant de recherche aujourd'hui particulièrement vigoureux. L'ouvrage qui en est issu, «Le sexe du travail»⁵ posait des questions théoriques plus que jamais d'actualité.

«La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales» est un énorme volume publié en 1995, destiné à la préparation de la 4^e Conférence sur les femmes qui s'est tenue à Pékin cette même année, dressant à coup de courts articles un état des lieux dans la plupart des domaines sociaux privés et publics. D'une certaine façon, l'ouvrage *Femmes, genre et sociétés, l'Etat des savoirs*⁶, s'inscrit dans cette veine, en resserrant les propositions théoriques, puisque le terme «genre» s'insère dans le titre: il propose un vaste bilan des savoirs accumulés en l'espace de quelque trente ans.

Cette rapide énumération illustre la fécondité du sujet qui a décroisé les champs disciplinaires. Dès lors que la femme devient visible, on peut parler d'elle comme acteur social historique, on peut réviser l'analyse anthropologique du fonctionnement des sociétés «autres», vus jusqu'ici d'un point de vue exclusivement masculin. Au-delà même de la question des femmes, le travail de sape féministe a une efficacité roborative pour engager les divers spécialistes des sciences humaines à se parler enfin. Et, fait assez remarquable pour être souligné pour la France, la circulation des idées et des ouvrages entre la France et les pays anglo-saxons a été très vive. Il est vrai que

⁴ Michelle PERROT (dir.), *Une histoire des femmes est-elle possible?*, Paris, Rivages, 1984.

⁵ Coll. *Le sexe du travail. Structures familiales et systèmes productifs*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1984.

⁶ Margaret MARUANI (dir.), *Femmes, genre et sociétés, l'Etat des savoirs*, Paris, La Découverte, 2005.

certaines féministes américaines ont pris la France pour terrain (ainsi Louis Tilly et Joan Scott), mais les françaises se sont attachées à lire les œuvres de leurs collègues publiées en anglais.

L'histoire et l'anthropologie d'abord

Même si l'ouvrage concernant le travail des femmes est contemporain de celui que dirigea Michelle Perrot, c'est d'abord l'histoire en dialogue avec l'anthropologie qui ouvrit largement la voie aux débats et suscita des recherches neuves.

Initiatrice majeure en France de ce mouvement, Michelle Perrot appartient au courant de l'histoire sociale, et ses propres recherches se situent comme en écho aux travaux anglo-saxons⁷, notamment ceux qui portaient sur les conflits du travail. Sous son impulsion, le champ s'ouvrit ensuite à l'étude de la femme sur d'autres scènes sociales, le monde rural, le monde bourgeois, le monde de l'emploi tertiaire au XIXe siècle, etc. De très beaux travaux furent publiés sur la domesticité féminine, bonnes et nourrices. Cette veine de l'histoire sociale s'est évidemment trouvée en dialogue avec la sociologie contemporaine du travail qui s'intéresse aux conditions sociales des modes de vie.

Mais l'histoire des femmes allait aussi à la rencontre, ou s'inscrivait dans la «Nouvelle histoire» des années 1970, qui, sous l'impulsion de l'Ecole des Annales, portait son regard sur les modes de vie, les façons de dire, de faire, de penser des populations. Une vigoureuse histoire de la famille s'est alors mise en place; il est vrai que la démographie historique qui cernait les comportements de nuptialité et fécondité s'est concentrée plus sur le ménage, foyer, *household* que sur les individus qui le composent. Cette veine historique s'inscrivait alors dans un débat contemporain: la famille «contemporaine», celle des années 70 était-elle nucléaire? La modernisation et l'industrialisation avaient-elles réduit la taille et

⁷ Michelle PERROT s'en explique dans "Histoire sociale, histoire des femmes", in Margaret MARUANI (dir.), *Femmes, genre et sociétés, l'Etat des savoirs*, Paris, La Découverte, 2005, pp. 21-6.

simplifié la structure des ménages? Les démographes montraient que dans certaines régions d'Europe, le ménage avait été nucléarisé bien avant la révolution industrielle; ils dévoilaient aussi la diversité des structures à travers l'espace européen. Ainsi, dans cette vision de la famille, la femme était transparente, elle continuait d'être sujet, même si l'on s'intéressait aux pratiques d'allaitement et sexuelles, en liaison avec les questions de fécondité. Les problématiques à proprement féministes, ou même seulement féminines en étaient relativement absentes.

Mais, outre la démographie historique, cette «Nouvelle histoire» accueillait aussi ces questionnements neufs dans la mesure où la famille se trouvait aussi cernée à travers l'étude des rôles et des comportements sexuels, à travers les représentations et les pratiques quotidiennes, tout ce que l'on a appelé alors d'un terme dont le vague était garant du succès «l'histoire des mentalités». Des travaux se penchent sur les spécificités de la femme à travers la maternité ou la prostitution, et la façon dont ces faits sont vécus et pensés tant dans les cultures populaires que bourgeoises. En vingt ans, une masse considérable de travaux s'accumule.

Des synthèses sont alors possibles qui rencontrent un franc succès auprès du public, bien au-delà de celui des spécialistes. C'est le temps des grandes «Histoires», *de la population française, de la France rurale, de la France urbaine, de la famille. L'Histoire des femmes en Occident*, publiée sous la direction de Georges Duby et Michelle Perrot s'inscrit dans cette lignée et remporte un grand succès d'édition. L'introduction, sous la plume des deux auteurs, expose sans détour ce que l'histoire –au sens littéral, comme au sens de discipline scientifique– a fait ou n'a pas fait aux femmes. Les femmes sont des sujets passifs, tendant un miroir aux hommes, acteurs et vainqueurs, elles sont cachées dans l'insignifiance des soins du foyer et des enfants. Absentes de la scène publique, elles sont donc les absentes des sources historiques qui ne retiennent que les faits publics, les guerres, les batailles politiques: «Le rapport des sexes imprime sa

marque aux sources de l'histoire, et conditionne leur inégale densité»⁸. D'où le choix dans cette *Histoire des femmes* de s'attacher principalement à ses représentations iconographiques, aux discours qui verront l'assomption de la personne de la femme, dotée d'un pouvoir de «consentement»; on y entend aussi bien les discours sur les femmes tenus par les hommes, que ceux qu'elles tiennent par elles-mêmes, lorsque la société leur a laissé le droit de parole. Si, dans la préface à la seconde édition, Michelle Perrot reconnaissait que les pratiques sociales avaient été minorées au profit des discours et des images, c'était volontairement puisque l'ouvrage avait pour ambition d'analyser l'évolution de l'imaginaire sur les femmes et la pensée de la différence.

Ici, l'histoire rencontrait l'anthropologie. Dans les années 1950, celle-ci voyait s'affronter vaillamment les positions anglo-saxonnes et la position structuraliste, notamment sur le rôle respectif de l'alliance et de la filiation dans la construction des différents régimes de parenté observés à travers le monde. Les positions de Claude Lévi-Strauss établissant sa théorie de l'universalité de l'interdit de l'inceste par la circulation des femmes au sein des espaces matrimoniaux ne pouvait que rencontrer le courroux des anthropologues féministes: celles-ci dénonçaient le point de vue androcentrique, en anglais *male bias*. Les thèses anglo-saxonnes étaient tout autant contestées, notamment celles de Meyer Fortes. Elles récusait cette fois-ci la division que Fortes avait introduite distinguant entre domaine domestique où seraient inclus les faits de sexualité, l'élevage des enfants –rejetés dans le biologique– et domaine social politico-juridique. Ces critiques ont contribué à réinscrire la sphère domestique dans la sphère sociale en général⁹, renforçant le slogan des féministes marxistes françaises qui affirmaient que le «privé est public».

⁸ Georges DUBY, Michelle PERROT, "Ecrire l'histoire des femmes", in: Georges DUBY, Michelle PERROT (dirs.), *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Plon, Tempus, rééd, 2002, p. 12.

⁹ Silvia Junko YANAGISAKO et Jane Fishburne COLLIER, "Toward a unified analysis of gender and kinship", in: Silvia Junko YANAGISAKO et Jane Fishburne COLLIER (eds.), *Gender and kinship*, Stanford, Stanford University Press, 1987, pp. 14-50.

Par ailleurs, dans les textes ethnographiques, l'emploi de termes descriptifs tels que «on», «le groupe», «la société», soit des termes génériques, était une façon d'invisibiliser les femmes. Et lorsqu'elles étaient visibles, c'était pour mieux naturaliser leurs tâches¹⁰.

Des terrains classiques de l'anthropologie furent aussi revisités par des femmes, notamment les îles Trobriand où Bronislaw Malinowski avait mis en évidence le fameux circuit de la *kula*; Annette Weiner¹¹ y mit en lumière l'importance du rôle des femmes qui avait été largement occulté dans ces circulations rituelles, notamment lors des cérémonies funéraires, au cours desquelles les femmes, elles aussi, se livrent à des compétitions pour la distribution des richesses, comme par l'étalage de leur savoir-faire.

Du sexe au genre

Le féminisme français, rappelons-le, s'est déchiré en factions rivales, les unes cherchant à démolir la catégorie «femme», les autres insistant sur son identité. D'Angleterre et des Etats-Unis, est venu le terme *gender* qui sortait le débat franco-français de ses apories. On peine à le traduire en français. Il veut mettre en évidence la dimension sociale de la division sexuelle. «Sexe» renvoie à la dimension biologique, «gender» au «sexe social». Le célèbre article de Joan Scott «Gender: a useful category of historical analysis» où le «genre est défini comme un élément constitutif des rapports sociaux fondé sur des différences perçues entre les sexes» et comme «une façon première de signifier des rapports de pouvoir»¹² fut traduit en français. L'emploi de ce concept permet de dépasser l'étude des relations de sexe. Celles-ci sont en quelque sorte dé-naturalisées en quelque sorte,

¹⁰ Nicole MATHIEU, *L'arraisonnement des femmes. Essai en anthropologie des sexes*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1985.

¹¹ Annette WEINER, *Women of value, men of renown: new perspectives in Trobriand exchanges*, Austin et Londres, University of Texas Press, 1976 (trad. fr. 1983).

¹² Joan SCOTT, "Gender: a useful category of historical analysis", *American Historical Review*, 91/5, 1986, pp. 1053-75, cité par Françoise THÉBAUD, "Sexe et genre", in: Margaret MARUANI (dir.), *Femmes, genre et sociétés, l'Etat des savoirs*, pp. 59-66.

et l'on peut montrer que la place qu'occupent hommes et femmes à un moment donné et dans un contexte donné est le produit d'une construction sociale, sans cesse remodelée dans sa dimension historique. D'un point de vue heuristique, *gender* s'inscrit dans la gamme des concepts utilisés en socio-histoire: rapports sociaux de classe, de génération. Sans le nommer, c'est bien à ce concept que les historiennes pionnières d'une histoire des femmes par les femmes se référaient, qui, dès les années 1980, refusaient de s'enfermer dans une seule histoire féminine. Dans l'ouvrage cité plus haut, Michelle Perrot affirmait dans l'introduction: «il est plus important de faire l'étude des rôles sociaux dans l'histoire que d'étudier "les traces qui pourraient constituer un domaine féminin"»¹³. Forte d'une nouvelle maturité, l'histoire des femmes pouvait maintenant sortir de son ghetto, et mettre en perspective sociale globale les relations entre les deux sexes. Mais l'histoire a buté sur le terme lui-même, préférant «différence des sexes», ou encore «relation entre les hommes et les femmes». Le terme *gender* a été moins souvent traduit en français par «genre» que par «rapports sociaux de sexe»¹⁴. L'histoire des genres conduit alors à penser le développement sexué des individus, et l'on a vu récemment en France se développer des études de la masculinité, de la virilité¹⁵.

En réalité, l'adoption du terme ne fait pas l'unanimité: pour les uns, il permet de dé-biologiser le féminin, pour d'autres, il fait exactement le contraire: «la plus fréquente critique adressé au genre est son caractère abstrait et sa capacité d'euphémisation. Non pensé par tous comme un rapport de pouvoir et une signification du pouvoir, le genre permettrait d'oublier la domination masculine et de camoufler le rôle des femmes dans la reproduction biologique et sociale auquel est liée leur subordination»¹⁶. On retrouve les clivages féministes anciens.

¹³ Michelle PERROT, *Une histoire des femmes est-elle possible?*, p. 14.

¹⁴ Terminologie spécifiquement française, le terme castillan "relacion" ne traduisant que très imparfaitement le terme "rapport".

¹⁵ André RAUCH, *Le premier sexe. Mutations et crise de l'identité masculine*, Paris, Hachette Littératures, 2000.

¹⁶ Françoise THÉBAUD, "Sexe et genre", p. 64.

Dans les mêmes années 1970, les anthropologues féministes se sont aussi intéressées aux questions de genre et ont montré que la domination des femmes par les hommes était une constante sociale: l'explication marxiste par les mécanismes du marché capitaliste est donc insuffisante, puisque, dans les sociétés d'économie non marchande, les femmes sont également dominées¹⁷. Il n'y a pas de lien organique entre l'apparition des classes et la domination masculine.

Cette domination, Françoise Héritier l'explique en se référant aux représentations culturelles relatives aux deux sexes et notamment à leur rôle dans le fait de la génération: dans toutes les sociétés du monde, la puissance féconde des femmes est, depuis l'origine de l'espèce, tenue comme le bien le plus précieux du groupe. Les femmes possèdent l'énorme pouvoir de faire des enfants dont le groupe a besoin pour assurer sa survie ; les hommes doivent donc en prendre le contrôle, et pour ce faire, dans toutes les sociétés, ont construit des mythes et des systèmes de représentations qui hiérarchisent les sexes, ce que Françoise Héritier (1996) nomme la «valence différentielle des sexes». Aux trois piliers posés par Claude Lévi-Strauss comme de base des sociétés, prohibition de l'inceste, répartition sexuelle des tâches et forme reconnue d'union qui permet la légitimation des enfants, Françoise Héritier en ajoute un quatrième qui lui semble le ciment nécessaire pour lier le mortier: la différenciation des rôles dans la reproduction –évidence si aveuglante qu'elle avait jusqu'alors échappé aux chercheurs. L'échange des femmes entre groupes d'hommes est un moyen pour les hommes de s'appropriier leur pouvoir de fécondité, appropriation d'autant plus indispensable que l'homme a besoin des femmes pour produire des mâles. Les hommes ne peuvent fabriquer leurs fils, alors que les femmes produisent leurs filles. «Cette injustice et ce mystère sont à l'origine de tout le reste, qui est advenu de façon semblable dans les groupes humains depuis l'origine de l'humanité et que nous appelons la “domination masculine”»¹⁸ Françoise Héritier montre la valorisation implicite qui

¹⁷ Maurice GODELIER, *Métamorphoses de la parenté*, Paris, Fayard, 2004.

¹⁸ Françoise HÉRITIER, *Masculin/Féminin II. Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Odile Jacob, 2002, p. 78.

accompagne les catégories binaires haut/bas, chaud/froid, droite/gauche, clair/obscur etc... et qui inclut dans la série masculin/féminin.

Selon l'analyse dite marxienne, le contrôle sur la sexualité des femmes s'exerce dans des «rapports de reproduction» dont les hommes sont les bénéficiaires. Les sociétés, toutes les sociétés ont élaboré une construction sociale de la place des femmes, toujours minorée en raison des contraintes naturelles liées aux capacités reproductives des femmes et qui déterminent leur place dans la société et contribuent à justifier la division du travail entre les sexes. Pour mettre en œuvre cette domination, les sociétés vont décréter que les tâches accomplies par les femmes sont toujours moins importantes que celles des hommes. La division sexuelle des tâches n'est pas neutre. Les femmes sont réduites au seul rôle de reproductrices et d'éleveuses des enfants, tandis que les hommes se sont approprié les tâches nobles et la fabrication des armes et des outils¹⁹. Même si les activités de cueillette auxquelles les femmes se consacrent –tandis que les hommes chassent, palabrent ou accomplissent des rituels– constituent la plus importante source alimentaire pour le groupe, ces tâches sont considérées comme secondaires. «La valence différentielle des sexes est la toile de fond, la matrice qui ordonne et régit les invariants du rapport du masculin et du féminin»²⁰.

La société française n'a pas manqué de rendre son exécution singulière de ce grand opéra universel. Par exemple dans la société rurale française, l'usage des outils répond à une division sexuelle très stricte (la faux masculine, la faucille féminine), inscrite elle-même dans une hiérarchie au sein de laquelle les hommes sont toujours dominants. Dans les sociétés paysannes d'Europe, les tâches autour du linge, particulièrement écrasantes en raison du faible niveau de technicité, étaient toujours le fait des femmes, et leur minoration

¹⁹ Paola TABET, *La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*, Paris, L'Harmattan, 1998.

²⁰ Françoise HÉRITIER, *Masculin/Féminin II*, p. 78.

apparaît tout au long du XIXe siècle, à travers les lingères, toujours figurées comme des filles légères²¹.

Puis la sociologie

Ces débats, aussi vifs que riches se sont quelque peu taris en ce début du XXIe siècle, alors que la sociologie s'est emparée des questions féminines et féministes et renouvelle le regard sur maints aspects de la société, la famille, le travail domestique comme le travail salarié, le politique etc. Le terme de genre, sans plus d'explicitations, figure maintenant dans l'intitulé de groupes de recherche, d'ouvrages et d'articles nombreux.

Sous l'impulsion pionnière d'Andrée Michel, le travail sociologique et la démarche militante se rencontrèrent autour de l'analyse du travail domestique. Rappelons-nous que dans les années 1970, le travail professionnel féminin commençait seulement de se répandre, après un creux dans les années 1940 et 1950. La famille fonctionnait selon le modèle de Talcott Parsons, avec M. Gagnepain et Mme Alamaison. La vogue du marxisme, à l'époque, offrait la possibilité d'une relecture du travail domestique. Le mode de production capitaliste aurait induit une division sexuelle du travail, et il s'agissait pour les féministes «de montrer et faire reconnaître les activités des femmes au sein de la famille en tant que travail et comme travail exploité. En présentant le travail domestique en termes de production, les mouvements féministes obligeaient à repenser à la fois les fonctions attribuées à la famille et le fonctionnement général de l'économie»²². Ainsi pouvait-on dire que le privé relève du public.

«L'élimination de la production domestique des familles des indicateurs de la production-consommation est cause de la dévalorisation du statut des femmes dans l'économie et dans la société. Puisque

²¹ Martine SEGALEN, *Mari et femme dans la France rurale traditionnelle*, Paris, Flammarion-Champs, 1984.

²² Danielle CHABAUD-RYCHTER, Dominique FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL et Françoise SONTONNAX, *Espace et temps du travail domestique*, Paris, Méridiens, 1985, p. 129.

les femmes ne sont pas «productrices» dans une société qui a mis son orgueil dans les indicateurs de croissance de la production et de la consommation marchandes, elles ne peuvent être qu'un sexe socialement inférieur et dévalorisé. L'occultation des tâches productives des femmes provoque ainsi leur dévalorisation sociale dans la famille, dans l'économie, dans la société et dans l'estime qu'elles ont d'elles-mêmes»²³.

En effet, au sein de la famille, ce travail «invisible» est approprié par l'époux, de sorte que, si l'on pose les relations conjugales en termes économiques, l'homme bénéficie de tous les avantages du mariage, tandis que la femme en supporterait tous les coûts.

Dans le même élan contestateur, une analyse critique des catégories utilisées dans la sociologie s'est révélée nécessaire. Jusque dans les années 1980, les femmes étaient présentées comme un groupe marginalisé, moins bien placé sur le marché de l'emploi, du fait de leurs charges familiales; de plus, dans la sociologie du travail, les enquêtées corrélaient toujours leur état matrimonial et familial à leur emploi, alors que c'était juste l'inverse pour les hommes à propos desquels il n'était jamais fait état de leur statut matrimonial. L'introduction de l'ouvrage collectif intitulé *le Sexe du travail* publié en 1984, soulignait que «seules les femmes sont inscrites dans une famille, seuls les hommes sont à leur place dans le monde du travail: des femmes *inactives* et des hommes *sans famille*», constat qui explicitait ce qu'étaient encore les résistances à l'emploi féminin dans la seconde moitié du XXe siècle. Comme les historiens et les anthropologues, les sociologues instauraient une rupture en récusant la catégorie du masculin-neutre, ou plutôt pluriel puisqu'il englobait hommes et femmes.

La pertinence de nombre de ces analyses est frappante et leurs questionnements sont désormais repris dans les enquêtes concernant le travail. Un bilan de l'émergence de la catégorie du «genre» dans les

²³ Andrée MICHEL (dir.), *Les femmes dans la société marchande*, Paris, Presses Universitaires de France, 1978, p. 71.

sciences sociales qui s'intéressent au travail est dressé dans *Le travail du genre* (2003) qui prolonge 20 années plus tard les interrogations posées dans le *Sexe du travail*. Si l'on admet désormais que le travail a un sexe, la construction de la catégorie du genre permet de reformuler les approches économiques examinées seulement à travers le prisme des classes sociales et de rompre avec une vision unifiée; elle introduit aux complexités des dimensions symboliques et invite également à repenser la construction des identités.

3. Famille, genre, travail: de nouveaux travaux

Alors que dans les décennies 1970 et 80, l'étude de la famille au sens le plus large du terme était surtout le fait des travaux historiques et anthropologiques, depuis lors la sociologie, quantitative comme qualitative a produit de riches travaux portant sur les filiations, le couple et ses avatars, les nouvelles formes familiales, et plus récemment l'homoparentalité. Pour juger de l'évolution des travaux, il suffit de comparer les diverses éditions de *Sociologie de la Famille*, dont la première date de 1981 et la dernière de 2006²⁴. Désormais les questionnements autour des femmes et de leur place dans la famille et de la société traversent tout le champ, que l'on parle des relations conjugales, des relations intergénérationnelles, des enfants, de l'école, de l'habitat, du travail etc.

Leur entrée massive sur le marché de l'emploi contribue à alimenter un débat sur l'égalité au sein du couple et face à l'emploi; aux dénonciations féministes succèdent la rigueur des analyses qui continuent de mettre en lumière la paradoxale situation des femmes, qui, en France en tout cas, veulent à la fois travailler et être mère.

²⁴ Martine SEGALEN, *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, 2006, 6^e édition. La première édition a été traduite en espagnol sous le titre *Antropología histórica de la familia*, Madrid, Taurus, 1992, mais la dernière ne l'a pas encore été.

Au bonheur du domestique?

Dans l'espace domestique se concentrent une multitude de tâches matérielles, physiques et mentales. Si c'est toujours l'«épicerie de la domination masculine»²⁵ le retrait des hommes peut s'expliquer par la volonté des femmes à vouloir assumer certaines tâches, notamment dans le domaine des soins aux enfants.

L'expansion du travail des femmes, conjuguée à la maîtrise nouvelle de la contraception, a des effets considérables sur la fécondité, la divortialité, la distanciation à l'égard du mariage, mais en ce qui concerne la réorganisation des rôles au sein de l'unité conjugale, les formes classiques d'interaction semblent prévaloir: les femmes ont mordu sur le domaine masculin, mais les hommes se sont bien gardés d'intervenir trop dans le domaine dit autrefois traditionnellement féminin. Ceci pose d'intéressantes questions à la sociologie de la famille qui articule les questions du domestique, du niveau d'éducation et de responsabilité professionnelle.

Comment expliquer que la répartition sexuelle des rôles ait la vie si dure? Certes la place des hommes dans la gestion du domestique est loin d'être nulle, et s'accroît avec le type d'emploi et le niveau d'éducation de la femme. Il n'en reste pas moins que cette participation est toujours faible, un certain nombre de tâches demeurant «tabou», notamment celles qui concernent l'entretien du linge. Si les femmes, même celles qui se pensaient les plus égalitaires, se retrouvent chargées de cette tâche, c'est que ces gestes viennent «d'un long passé incorporé». Ramasser la chaussette du mari contient «une infinité de catégories de classement, notamment d'ordre sexuel»²⁶. Il en va de même pour la cuisine, une tâche pluri-quotidienne qu'on ne peut remettre ou déplacer comme on peut le faire éventuellement pour la lessive, le repassage ou l'entretien. Elle reste un attribut fondamen-

²⁵ Alain BIHR, Roland PFEFFERKORN, "Hommes et femmes. L'introuvable égalité. La place contradictoire des femmes dans la société française", *Recherches et prévisions*, CNAF, 2000, p. 19.

²⁶ Jean-Claude KAUFMANN, *La Trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Paris, Nathan, 1992, p. 193.

talement féminin, car l'image de l'épouse et de la mère nourricière continue d'être intégrée par les femmes (même si maintenant la publicité diffuse une tout autre image de la femme). Non seulement les femmes sont pratiquement les seules à assumer la cuisine du quotidien (l'homme ne se mettant aux fourneaux que lors des occasions plus festives), mais encore elles revendiquent cette tâche, incorporant ainsi les attentes présumées de leur rôle²⁷.

Loin de la thèse de la domination, l'étude des tâches familiales se situe dans une sphère tout autre, celle du don gratuit et de la gratification affective. C'est en observant les effets de l'externalisation de certaines tâches (faire garder les enfants, faire appel à des soignants pour ses parents âgés ou aller au restaurant plutôt que de cuisiner chez soi), que l'on débusque les fondements du fait familial dans le quotidien du travail. «Dans les temps ordinaires, tout se passe comme si la famille était principalement intéressée à la reproduction des automatismes acquis, donc insensible aux offres de service présupposant une remise en cause du système adopté [...] L'activité familiale, qui, après transfert peut devenir un travail salarié, ne doit pas être considérée comme un travail tant qu'elle est effectuée dans le cadre domestique». Ainsi est mise en œuvre la fiction du plaisir accompli par l'exécution d'automatismes intériorisés, «le don de soi sans calcul qui fonde le fait familial dans l'exercice quotidien»²⁸.

En s'inspirant des travaux anthropologiques relatifs à la technique culturelle, Jean-Claude Kaufmann²⁹, dans un ouvrage tout aussi original que les précédents, s'est interrogé sur la construction des routines ménagères en étudiant l'interaction non pas avec les autres qui composent votre foyer, mais les choses. Il existe une collusion fondamentale entre la femme et l'activité domestique, en

²⁷ Jean-Claude KAUFMANN, *Casseroles, amour et crises*, Paris, Armand Colin, 2005.

²⁸ Jean-Claude KAUFMANN (dir.), *Faire ou faire-faire? Familles et services*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1996, p. 15.

²⁹ Jean-Claude KAUFMANN, *Le cœur à l'ouvrage. Théorie de l'action ménagère*, Paris, Nathan, 1997.

dépité de toutes les transformations sociales, économiques et culturelles qui ont eu lieu depuis les années 1970. L'incapacité des acteurs (actrices) à expliquer pourquoi elles prennent en charge les tâches ménagères révèle des évidences « incorporées » dans le sens où le corps en est le centre principal. Les habitudes ménagères sont inscrites dans des schémas mentaux. La sociologie de Jean-Claude Kaufmann, à rebours de toutes les positions idéologiques, éclaire donc les pratiques domestiques au sein de la famille de façon neuve en rendant intelligibles des situations sociales et individuelles rarement –ou pas suffisamment– étudiées, ce qui permet, à terme, de réorienter la théorie en fonction de ces observations. Il remarque que « à l'intérieur de la mobilisation familiale, le centre de résistance à la délégation se situe dans l'idée que se fait la femme de son rôle ménager » (p. 84) et même si les femmes ont une activité professionnelle, elles « ne sont encore qu'au tout début du chemin qui devrait les mener à l'égalité. Elles restent encore étroitement attachées à la famille et à la maison, pièces maîtresses de leur socle identitaire » (p. 85). C'est dire que la domination masculine est elle aussi incorporée: la résistance principale que rencontre l'installation des hommes dans l'univers ménager est celle des femmes.

Temps du travail, temps domestique...

Constatant que les femmes entraient massivement sur le marché de l'emploi, une sorte de vulgate avait cours dans les années 1970, qui établissait que le partage des rôles devenait beaucoup plus égalitaire. La première enquête, conduite en 1990, vint démontrer qu'il n'en était rien. Dix années plus tard les choses n'ont pas changé. Une enquête conduite sur les valeurs des Français³⁰ qui fait état, non de leurs pratiques, mais de leurs idées s'est ciblée à travers huit questions différentes sur la relation femme, enfants, travail. Certes, dans leur ensemble, les Français ont tendance à approuver la possibilité pour une femme d'exercer une activité professionnelle; celle-ci est

³⁰ Jean-François TCHERNIA, "Rôles sexués: un consensus sans effets?", in: Olivier GALLAND, Bernard ROUDET et Pierre BRECHON (dirs.), *Les valeurs des jeunes. Tendances en France depuis 20 ans*, Paris, l'Harmattan, 2001, p. 119-34.

largement admise en ce qu'elle leur confère leur indépendance matérielle; par ailleurs, on considère que les pères sont aussi capables que les mères de s'occuper des enfants. Chez les jeunes, ceux qui nous intéressent dans la mesure où ils sont porteurs des comportements de demain, les opinions en faveur de l'activité féminine sont encore plus nettes et elles augmentent avec le niveau de diplôme. Hélas les opinions ne sont pas mises en œuvre dans les comportements. En dépit du taux très élevé d'activité professionnelle féminine, les inégalités domestiques demeurent très fortes. Les hommes consacrent trois heures par jour à des tâches domestiques, les femmes six heures, et cette proportion qu'on penserait se voir équilibrer chez les plus jeunes, si ceux-ci faisaient ce qu'ils disent, varie très peu selon les générations. Quant à la sexuation des tâches domestiques, elle n'a pas changé, aux hommes le bricolage et le jardin, aux femmes, l'entretien du linge et des sanitaires, les courses³¹. Une enquête de l'INSEE conduite en 1999 montre que les jeunes passent moins de temps aux tâches domestiques que les plus âgés, mais ce n'est là qu'une phase du cycle de vie: à cet âge, les jeunes gens, célibataires ou en couple, font entretenir leur linge dans leur famille d'origine; lorsqu'ils seront installés dans la vie de couple et que les enfants naîtront, le niveau d'astreinte des tâches augmentera. Dès l'âge de 25 ans, les filles passent plus de temps que les garçons aux tâches domestiques. Au total, si les jeunes des deux sexes rejettent l'idée d'une femme au foyer, les jeunes femmes considèrent que l'activité économique est pour elles un moyen d'accéder à l'indépendance, alors que pour les jeunes hommes, leur salaire relèverait davantage d'une participation aux ressources du ménage. Les attitudes sous-jacentes montrent que les jeunes hommes ont des attitudes plus conservatrices sur la question de la répartition des rôles dans le foyer. Et Jean-François Tchernia de conclure: «même s'ils adhèrent au modèle de la femme indépendante, et se sentent solidaires des jeunes femmes, certains d'entre eux

³¹ Françoise DUMONTIER, Jean-Louis PAN KE SHON, "Enquête emploi du temps 1998-1999", *Consommation et modes de vie, INSEE Résultats*, 101-102, janvier 2000.

semblent réticents à abandonner leurs avantages actuels dans la répartition des tâches domestiques»³².

Confronter temps parentaux et temps professionnels

Partant de la constatation que les enquêtes concernant le temps consacré aux enfants étaient toujours diluées dans les enquêtes concernant le temps domestique ou le temps libre, un groupe de chercheur-e-s a cherché à cerner la spécificité des tâches concernant l'élevage et l'éducation de l'enfant. En effet, on peut toujours remettre à demain la lessive ou le repassage, mais pas le repas des enfants qui partent à l'école. Ces enquêtes sont novatrices en ce qu'elles dénoncent le scandale que constitue le traitement identique d'un point de vue statistique du linge et de la vaisselle sale avec le bain des jeunes enfants, la surveillance des devoirs ou l'écoute des adolescents.

Comment le temps s'ordonne-t-il si on le réfère à trois pôles, le travail rémunéré, le travail non-rémunéré et le non-travail? On voit ici, dégagées de leur emprise marxiste, l'influence des catégories mises à jour par les féministes dans les années 1970 qui faisaient du domestique un travail à l'égal du travail professionnel, mais non rémunéré.

Certes on savait que la durée des temps masculins et féminins consacrée au domestique restait inchangée depuis les premières enquêtes conduites à la fin des années 1980, 3h 30 pour les femmes et 1h 15 pour les hommes. On avait noté que l'arrivée d'un enfant accentuait fortement la répartition sexuée des rôles. Un homme en couple sans enfants consacre 2h 09 aux activités domestiques; lorsqu'il est en couple avec deux enfants, il n'y consacre plus que 1h 30, et sa compagne 6h 40³³. Mais lorsqu'on s'intéresse, non plus aux

³² Jean-François TCHERNIA, "Rôles sexués: un consensus sans effets?", in: Olivier GALLAND, Bernard ROUDET et Pierre BRECHON (dirs.), *Les valeurs des jeunes*, p. 127.

³³ Françoise DUMONTIER, Jean-Louis PAN KE SHON, "Enquête emploi du temps 1998-1999".

temps des individus, mais aux temps des familles, les inégalités apparaissent plus vives encore³⁴.

Lorsqu'on intègre dans le calcul la totalité des temps professionnel, physiologique, personnel, domestique et parental, les femmes sont perdantes sur tous les tableaux³⁵. Dans le cas des hommes actifs à temps complet, le temps professionnel est très important, mais il est largement compensé par un temps domestique très réduit, ce qui lui accorde un temps physiologique et personnel conséquent. Les femmes exerçant une activité à temps complet cumulent des temps professionnels et parentaux, au détriment de leur temps personnel; enfin celles qui travaillent à temps partiel, si elles consacrent par définition moins de temps à leur emploi, doivent assumer seules temps parental et domestique. «Les nouveaux pères ont disparu», titrait *Le Monde* du 27 mai 2000. Ont-ils jamais existé? L'enquête conclut très justement que pour penser la parité professionnelle entre hommes et femmes, il faut penser en même temps la parité parentale et domestique³⁶.

Au début du XXI^e siècle, se multiplient ainsi les recherches en sociologie du travail qui croisent la question familiale, la question des enfants et le travail des femmes et prennent la mesure des avancées et des blocages concernant la place des femmes au travail³⁷, ce qui revient à chaque fois à démontrer le «cumul féminin des désavantages acquis», selon l'expression de Michel Verret³⁸.

³⁴ Marie-Agnès BARRÈRE-MAURISSON (dir.), *Partage des temps et des tâches dans les ménages*, *Cahier Travail et emploi*, Paris, La Documentation française, 2001, pp. 24-5.

³⁵ Marie-Agnès BARRÈRE-MAURISSON, «Masculin/Féminin. Vers un nouveau partage des rôles?», *Cahiers français*, 322, 2004, pp. 22-8.

³⁶ Marie-Agnès BARRÈRE-MAURISSON, *Travail, famille: le nouveau contrat*, Paris, Gallimard, 2003.

³⁷ Travaux conduits par le groupe MAGE, *Marché du travail et genre*, sous la direction de Jacqueline LAUFER, Catherine MARRY, et Margaret MARUANI.

³⁸ Michel VERRET, «D'un genre à l'autre», *Les Cahiers du MAGE*, 3-4, 1997.

Hommes et femmes au travail

De remarquables synthèses ont été récemment conduites³⁹ au sujet de l'emploi féminin; ils montrent la persistance des différences dans les secteurs d'emploi, dans les salaires, dans les emplois à temps partiel ou complet, dans le taux de chômage, dans l'organisation du travail. Face à la désindustrialisation des pays occidentaux, les politiques vantent le développement des «emplois de proximité», qui sont une externalisation marchande des travaux de la sphère domestique. La tertiarisation des économies s'est accompagnée de la montée d'emplois précaires et peu rémunérés qui concerne en priorité les femmes.

La «montée» de l'activité féminine à laquelle il est aujourd'hui fait référence correspond à une mutation dans le champ de l'emploi. Les Trente Glorieuses, on le sait, ont ouvert des postes nombreux dans le secteur tertiaire, et les femmes, dont le niveau d'éducation n'a cessé de croître, se sont engouffrées dans ce marché en expansion. On observe que le ralentissement économique ne freine pas le développement de l'emploi féminin qui concerne toutes les femmes, c'est-à-dire aussi les femmes jeunes mères d'enfants en bas âge. En 2005, la part des femmes dans la population active en France est de 46,2 %. Certes elles sont les premières visées par le chômage, le travail à temps partiel (5% des hommes travaillent à temps partiel, 30% des femmes) ou encore les activités précaires, signes de la persistance d'inégalités considérables à l'égard du marché du travail. Cependant les plus jeunes générations ne se découragent pas et le développement de la précarité s'accompagne d'une poussée de la demande d'activité. Même s'il est en passe de devenir une norme régulière de la société, puisque aujourd'hui il y a plus de couples dans lesquels les deux époux occupent une activité professionnelle que de couples où l'un des deux seulement est employé, il n'en reste pas moins que le salaire féminin possède cette spécificité d'être, en dernière analyse,

³⁹ Sur ce sujet, voir le chapitre 3, de Christine GUIONNET et Erik NEVEU, *Féminins/Masculins. Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin, 2004, ainsi que Margaret MARUANI, *Travail et emploi des femmes*, Paris, La découverte, 2000.

optionnel. Jamais ne va-t-on penser qu'un homme a le *choix* de cesser de travailler.

La sociologie n'a, par ailleurs, cessé de comprendre pourquoi les carrières des femmes sont toujours moins «belles» que celles des hommes, y compris dans le secteur public.

Dans une étude pionnière qui portait sur un secteur où hommes et femmes commencent au même échelon et avec les mêmes diplômes, Françoise Battagliola révélait comment «une politique de gestion du personnel, un ensemble de règles informelles et les stratégies des agents se met en place et se reproduit la division sexuelle du travail dans le cadre de la production. La division technique du travail qui tend à masquer, à travers sa rationalité la division sexuelle, la recoupe en fait quasiment totalement»⁴⁰. L'auteur a suivi les carrières d'employés de la Sécurité sociale des deux sexes: si cet organisme public recrute un homme pour dix femmes, ces dernières sont toutefois cantonnées dans les tâches d'exécution, tandis que, si l'on suit leur parcours sur dix années, les hommes ont été promus au rang de cadres. Evidemment, sur le plan formel, les modalités d'avancement des hommes et des femmes sont identiques, combinant l'ancienneté et les points attribués au choix sur avis des chefs de service, mais les règles informelles inscrivent dans l'institution la hiérarchie entre les sexes. L'idéologie véhiculée à tous les niveaux de l'institution traduit que les postes monotones (validation et décompte des dossiers des assurés etc. dont beaucoup sont encore traités manuellement lors de l'enquête) ne sont pas des travaux d'homme, alors que les femmes s'en contentent: c'est l'image d'un éternel féminin aux doigts occupés, depuis la petite bergère qui tricote, en passant par l'ouvrière asservie à sa machine à coudre au XIXe siècle jusqu'à l'employée secrétaire aux doigts de fée, aujourd'hui attachée à son poste d'ordinateur.

⁴⁰ Françoise BATTAGLIOLA, "Employés et employées: trajectoires professionnelles et familiales", in: *Le Sexe du travail. Structures familiales et systèmes productifs*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1984, p. 63.

L'idéologie à l'égard des femmes, qui seraient passives, adaptables et qui ne chercheraient qu'une occupation rémunérée laissant assez de temps pour s'occuper de leur famille, autorise donc de les confiner dans les postes aux salaires les plus faibles, et qui sont considérés comme salaires d'appoint. Françoise Battagliola résume bien la perversité du système qui permet la reproduction de la domination masculine dans la sphère d'un travail salarié en dépit de l'affichage de règles officielles démocratiques et égalitaires: «la position familiale des femmes semble donc constituer, en grande partie, un alibi à leur position professionnelle, tout comme celle des hommes justifie qu'ils soient promus»⁴¹. L'argument de la charge familiale –objectivé par des mesures sociales réservées aux mères de famille– n'est qu'un alibi pour empêcher leur promotion et les maintenir dans des postes d'exécution répétitifs. Et circulairement, les hommes promus s'investiront davantage dans leur travail, se dispensant de la prise en charge des tâches familiales, tandis que les femmes rentreront dans la logique du salaire d'appoint et continueront de travailler plus pour le plaisir du contact social avec leurs collègues que pour l'intérêt présenté par le travail.

A l'autre bout de l'échelle professionnelle, les disparités observées dans le monde de l'emploi tertiaire s'observent aussi, lorsqu'on s'attache aux pas des femmes diplômées à l'égal des hommes. Leur percée dans le monde des cadres a été lente. Elles ont longtemps occupé des postes différents, fondés sur l'utilisation de qualités supposées féminines, l'entreprise reproduisant le clivage des rôles, comme le monde de l'emploi en général⁴².

Il existe plusieurs modèles de femmes cadres. La plupart d'entre elles choisissent des emplois qui peuvent s'adapter à leur rôle de mère, ce qui exclut les positions à prise de risques, à horaires trop lourds, avec de nombreux déplacements. D'autres vont s'appuyer sur

⁴¹ Françoise BATTAGLIOLA, "Employés et employées: trajectoires professionnelles et familiales", in: *Le Sexe du travail. Structures familiales et systèmes productifs*, p. 67.

⁴² Jacqueline LAUFER, "Les femmes cadres dans l'organisation", in: *Le Sexe du travail, Structures familiales et système productif*, pp. 71-95.

leur différence et exploiter leurs qualités féminines: on les voit investies dans les secteurs des grands magasins, des médias, du marketing, dans l'industrie des produits de beauté. Ces femmes-là sont souvent celles qui rêvent à un couple idéal et traversent une crise à l'âge de 35 ans lorsqu'elles s'aperçoivent que leur temps fécond est compté.

Toutefois, depuis ces premières analyses, dans tous les secteurs, la féminisation des cadres s'est intensifiée, puisque les femmes constituent désormais 53% des professeurs et professions scientifiques, 35% des professions libérales, et 33% des cadres administratifs et commerciaux d'entreprise, mais seulement 13% des ingénieurs et cadres techniques d'entreprise. Les femmes cadres appartiennent le plus souvent à des couples bi-actifs. Comme pour les employées, la naissance des enfants a des effets sur leurs carrières inverses de celles des hommes: «Pour les hommes ingénieurs, tous les indices de la réussite professionnelle (salaires, responsabilités hiérarchiques) s'accroissent avec la taille de leur descendance en même temps qu'augmente leur temps de travail. L'homme chargé de famille accroît son investissement dans le professionnel car son rôle de «bon père», de «bon époux» se confond avec l'intensité de cet investissement, contrairement à ce qui se passe pour les femmes du même niveau. Du côté des femmes en revanche, la relation entre situation professionnelle et charges familiales est globalement négative»⁴³. Le «coût de la vie conjugale» engendre toujours les mêmes effets différents selon le sexe. Être mariée pénalise les femmes, favorise les hommes. La mobilité au sein des grandes entreprises, impliquant un nombre considérable de déplacements au sein de l'Europe ou dans l'espace international est un frein supplémentaire à la carrière des femmes qui ne «peuvent» s'absenter trop longtemps de chez elles. Car pèse encore et toujours sur elles le soupçon d'être de «mauvaises mères» qui sacrifient le bien-être de leurs enfants à leur carrière. Dans les secteurs d'emploi masculins dans lesquels les femmes pénètrent lentement, comme le métier

⁴³ Jacqueline LAUFER, «Les cadres, au regard du genre», in: Paul BOUFFARTIGUE (dir.), *Cadres: la grande rupture*, Paris, La découverte, 2001, p. 244.

d'ingénieur, c'est encore le primat de la carrière du mari qui reste la règle⁴⁴.

Qu'elles soient seules ou en couples, à diplôme égal, les femmes accèdent beaucoup moins souvent aux fonctions dirigeantes. Pour expliquer cet état de fait, faut-il se contenter de la seule explication des contraintes familiales? Au-delà des seules questions de la conciliation des tâches, il faut convoquer un ensemble plus large de représentations formées au cœur de l'entreprise et de la société en général sur la virilité, et «chercher des explications ailleurs: dans les modes d'organisation du travail, de gestion des carrières, de sociabilité dans et au dehors de l'entreprise, etc.»⁴⁵.

Garder les enfants

Un autre volet des recherches concerne évidemment la garde des enfants, objet de débats passionnés, comme de politiques publiques souvent fluctuantes. Les discours relatifs au travail salarié des mères ont évolué considérablement depuis les années 1970. Puisque cette question soulève celle du bien-être de l'enfant, les psychologues n'avaient pas manqué de donner leur avis, qui était négatif, position relayée par les pouvoirs publics. Les pressions étaient alors vives d'une société «maternante» dans laquelle «la valorisation excessive de la maternité devenait l'outil le plus fort de l'exploitation des femmes, alors que l'environnement exerçait une pression sournoise pour les culpabiliser»⁴⁶.

Depuis le début des années 1990, ces débats paraissent caducs et il n'y a plus d'alternative. En France, 86% des femmes de 25 à 49 ans avec un enfant travaillent, 76,5 avec deux enfants. Des politiques

⁴⁴ Catherine MARRY, *Les femmes ingénieurs. Une révolution respectueuse*, Paris, Belin, 2004.

⁴⁵ Jacqueline LAUFER, Catherine MARRY, Margaret MARUANI (dirs.), *Le travail du genre. Les sciences sociales du travail à l'épreuve des différences de sexe*, Paris, La découverte/MAGE, 2003, p. 15.

⁴⁶ Anne-Marie COUTROT, "L'illusion du choix", *Informations Sociales*, 3, 1980, pp. 10-12.

publiques généreuses, plus que dans la plupart des autres pays européens, sont cependant insuffisantes. Et c'est toujours à la mère qu'incombe le soin de trouver le mode de garde le plus adapté aux conditions de son propre travail.

En l'an 2000, alors que le taux d'activité féminine s'élève à 80% –le plus haut d'Europe–, la pénurie des places est toujours aussi criante (environ 10% des enfants de moins de trois ans seulement y sont accueillis) qu'il y a 20 ans⁴⁷. Jusqu'alors le développement des crèches était encouragé et les discours publics vantaient un moyen de socialisation collective bénéfique à la personnalité de l'enfant. Depuis, les politiques publiques ont préféré faire porter leurs efforts sur les modes de garde individuels subventionnés (assistantes maternelles et employées à domicile), sous couvert du principe du «libre choix du mode de garde». Ces nouvelles dispositions cherchaient tout autant à diminuer les coûts des structures collectives qu'à encourager les familles à développer des emplois.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant d'observer une corrélation entre le taux d'abandon de l'activité professionnelle de la femme et le type de son emploi. Compte tenu des difficultés diversement rencontrées selon les catégories sociales pour faire garder son ou ses enfants, certaines femmes choisissent la solution la plus radicale, celle du retrait du marché du travail. Les employées de commerce, les ouvrières, le personnel de service sont les plus nombreuses à abandonner leur activité après la naissance du premier et du second enfant. Le travail de la femme ouvrière est peu gratifiant sur le plan professionnel et peu rémunéré. L'interruption temporaire de l'activité professionnelle peut résoudre des difficultés liées à la garde des enfants, à la désynchronisation des horaires de travail entre mari et femme, aux temps de travail irréguliers ou imprévisibles, à l'allongement des temps de transport. Même si la combinaison des difficultés et la compensation des allocations publiques expliquent

⁴⁷ Jeanine FAGNANI, "La famille dans la société. Responsabilités familiales et vie professionnelle", *Cahiers français*, 322, 2004, pp. 34-8.

l'arrêt de leur travail professionnel, les mères mettent généralement en avant leur souci d'entourer davantage leurs enfants⁴⁸.

4. De nouvelles pistes de recherche

Depuis que les jeunes mères ont démontré leur volonté de travailler tout en élevant leurs enfants –la France s'enorgueillit même d'un des taux de fécondité les plus élevés d'Europe, 1,9–, la tonalité politique des discours a changé: il s'agit désormais de permettre aux femmes de «concilier» emploi et enfants. La femme est en effet le chef d'orchestre d'une organisation familiale complexe; elle supporte la charge mentale de l'organisation du domestique, de la gestion des emplois du temps des enfants et des siens propres, –d'autant plus difficile à assumer que les emplois précaires ont souvent déstabilisé les temps de travail. La sociologie du travail se concentre donc sur ces orientations: dans quelles conditions un homme ou une femme se retirerait-il du marché de l'emploi pour garder ses enfants? Ces questionnements conduisent à articuler sociologie des femmes et du travail à la sociologie des politiques publiques et en même temps de repenser la sociologie de l'enfance: retour, donc, à la sociologie de la famille.

A nouvel enfant, nouvelles mères

L'enfant est placé au centre de nos sociétés, lui qui fonde le couple et la famille et dont la naissance est planifiée en fonction du projet professionnel de la mère. Même si notre société clame et réclame haut et fort l'équité et l'égalité, la mère reste le personnage central de ce réseau de relations tressées au sein du couple, avec les enfants et les ascendants, comme avec le monde scolaire. En conséquence, les femmes valorisent plus que jamais ce lien avec l'enfant; le soupçon de la «mauvaise mère» n'est jamais très loin, si une femme semble s'engager trop dans son travail au détriment de ses enfants. Certaines femmes ingénieurs enquêtées par Catherine Marry

⁴⁸ Dominique MEDA, Marie WIERINK, M.D. SIMON, "Pourquoi certaines femmes s'arrêtent-elles de travailler à la naissance d'un enfant?", *DARES*, 292, juillet 2003.

parlent de «culpabilité». Sur le père ne pèsera jamais ce soupçon, car si celui-ci doit rentrer très tard, partir en voyage, travailler le week-end, c'est pour sa famille qu'il le fait. Le travail reste le pilier central de l'identité masculine, c'est pourquoi le chômage atteint beaucoup plus durement les hommes que les femmes qui construisent leur identité sur plusieurs pôles.

Les féministes des années 60 se sont doublement trompées: d'une part, les femmes n'ont pas vu la maternité comme une forme de domination, mais au contraire une expression de leur identité personnelle; d'autre part, la visibilité des femmes dans le public n'a pas fait avancer la répartition des tâches au sein de l'espace domestique. La marche triomphale vers l'équité entre sexes n'est pas encore aboutie; on ne peut occulter une vision pessimiste de la société, la «valence différentielle des sexes», chère à Françoise Héritier, s'exprimant en ce début de XXI^e siècle sous des formes différentes de celles qui caractérisent les sociétés non européennes ou d'autrefois en Europe. Certes, il n'existe pas, comme chez les Baruya de «procédés imaginaires qui aboutissent à agrandir, magnifier les hommes au détriment des femmes et à légitimer aux yeux des hommes et aux yeux de la société tout entière leur domination»⁴⁹, tout au moins dans les sociétés européennes judéo-chrétiennes. Mais les dés sont pipés.

Reste à savoir si le «choix» dont seules disposent les femmes de se retirer du marché de l'emploi ou de s'employer à temps partiel est l'expression d'une domination ou la manifestation de leur désir et leur plaisir à «voir grandir leurs enfants».

La violence contre les femmes ici et ailleurs

La question des rapports sociaux de sexe s'intéresse donc aujourd'hui en France essentiellement au monde du travail. Au fur et à

⁴⁹ Maurice GODELIER, "Anthropologie et recherches féministes. Perspectives et rétrospectives", in: Jacqueline LAUFER, Catherine MARRY, Margaret MARUANI (dirs.), *Le travail du genre. Les sciences sociales du travail à l'épreuve des différences de sexe*, Paris, la Découverte/MAGE, 2003, p. 25.

mesure que se dévoile la perpétuation des inégalités hommes-femmes dans le domaine du travail et du domestique, d'autres inégalités apparaissent. Il s'agit des violences faites aux femmes sur lesquelles on commence à disposer d'enquêtes, conduites dans le courant des travaux neufs sur la sexualité, le SIDA, le corps. Ce sujet était encore tabou il y a dix ans.

Au silence passé, une quadruple explication: la sociologie se veut une discipline de la dénonciation, mais elle préfère stigmatiser les violences sociales collectives que les violences interpersonnelles. Se voulant science, elle se refuse à juger, à porter une appréciation morale sur les conduites. De plus, discipline longtemps masculine, elle a été étrangère aux questions posées par le féminisme, relatives à la domination masculine, avec son expression extrême qu'est la violence physique, puisqu'il s'agissait de se remettre en cause soi-même dans sa catégorie de sexe. Enfin, on avait peu de sources d'enquête, puisqu'il s'agit de comportements déviants relevant de l'ordre du privé, à propos desquels les victimes ne se sentaient guère enclines à venir porter témoignage. La montée des droits de l'enfant a ouvert le champ d'étude des violences à l'égard de ceux-ci, puis, par extension, à l'intérieur du couple.

L'enquête dite ENVEFF (enquête nationale sur les violences envers les femmes en France), la première du genre, commandée par le Service des Droits des Femmes du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité a brisé autant de tabous que celle qui portait sur les comportements sexuels. L'enquête en elle-même était révélatrice des nouvelles attitudes des femmes qui ont accepté de répondre (par téléphone et à des enquêtrices femmes) à des questions touchant leur vie intime; l'entretien a souvent servi de révélateur et fait prendre conscience à certaines femmes de situations qu'elles refusaient de regarder en face. Un des grands enseignements de l'enquête, souligne Maryse Jaspard⁵⁰, son maître d'œuvre, est de mettre en évidence l'ampleur du silence et l'occultation des violences qui se déroulent

⁵⁰ Maryse JASPARD et al, *Les violences envers les femmes. Une enquête nationale*, Paris, La documentation française, 2003.

dans tous les groupes sociaux: celle-ci a souvent brisé le tabou de leur honte et stigmatisé le «huis-clos conjugal, haut lieu des violences».

Ces travaux ont suscité de vifs débats, et notamment la thèse du «continuum» entre violences verbales et physiques, certains estimant qu'on ne pouvait ranger dans une même catégorie une remarque désagréable sur l'apparence physique et le fait de se faire casser cinq dents par son conjoint. D'autres n'ont voulu voir dans ces faits que le produit de tensions psychologiques. Michel Bozon⁵¹ commentant l'ouvrage, observe que «l'enquête traduit un déplacement historique de la sensibilité vis-à-vis des phénomènes de contrôle et d'emprise interpersonnels, et une prise de conscience du caractère socialement construit et inacceptable de la contrainte psychologique». Il rappelle que «le féminisme, en déclarant que le privé était politique, a fait bouger les limites de ce qui allait de soi dans les rapports entre hommes et femmes. Il s'inscrit ainsi dans un processus plus large, séculaire, d'individualisation et d'égalisation entre les personnes». Cette enquête pionnière a encouragé à ouvrir le regard sur les sociétés «autres» qui n'ignorent pas davantage la violence conjugale et familiale⁵², sans parler des sociétés dont le code de l'honneur interdit aux filles de perdre leur virginité avant le mariage.

Les femmes d'Europe dans une société multi-culturelle

En France, l'égalité, tout au moins formelle, a été obtenue au sein du couple, les profondes transformations législatives l'ont montré. C'est ce que Irène Théry appelle «l'émergence de la valeur d'égalité de sexe»⁵³ qui travaille la société française et les sociétés occidentales en général. Elle est au cœur du Conseil de l'Europe, traditionnel défenseur des droits civils et politiques.

⁵¹ Michel BOZON, Compte-rendu du livre "Les violences envers les femmes", *Travail, genre et société*, 11, 2004, p. 208.

⁵² "Femmes violentes, femmes violentées", *Gradhiva*, 33, 2003, pp. 73-118.

⁵³ Irène THÉRY, "Dynamique d'égalité de sexe et transformation de la parenté", in: Margaret MARUANI (dir.), *Femmes, genre et sociétés, l'Etat des savoirs*, Paris, La Découverte, 2005, p. 161.

L'ouverture du regard sur les sociétés autres, et plus près encore sur ces «autres» qui sont aujourd'hui «chez nous» renouvelle les thématiques: l'étude du genre est désormais associé, dans une démarche classique de dénonciation, à l'ethnicité, aux minorités opprimées et en lutte pour leur reconnaissance. Dans une sorte de retour du marxisme, des réflexions se nouent autour des différents systèmes de «domination», de race, de classe, de genre. Sans préjuger de l'intérêt de ces courants, on peut faire un rapide retour sur les critiques féministes des années 1970. En dépit de toutes les inégalités et violences dont il a été fait état, et comme le montrent les riches travaux de science sociale développés depuis lors, force est de constater que l'Occident laïc est malgré tout un havre pour les femmes. On peut certes dénoncer l'impérialisme du modèle occidental, mais il offre, pour l'instant, à l'échelle planétaire, un monde de paix et de richesse, où le sort féminin est le meilleur. Bien sûr, rien n'est jamais acquis; certes le militantisme féminin s'est calmé en France, certes on perçoit une glorification nouvelle de la maternité (voir les magazines où nos jeunes vedettes s'affirment avec leur ventre rond, alors qu'il y a trente ans encore, des sacs informes tentaient de cacher «le doux secret»), certes on dénonce le «Mommy mystique»⁵⁴ qui chanterait, sur un autre ton, le bonheur d'être mère à maison. En réalité, ce ne sont là que des épiphénomènes de la conquête par les femmes de l'Occident, de la totalité de leur corps, de la marche vers l'égalité-même s'il reste encore des étapes à franchir.

⁵⁴ Judith WARNER, *Perfect Madness: Motherhood in the Age of Anxiety*, Londres, Vermilion, 2006.

Copyright of *Memoria y Civilizacion* is the property of Servicio de Publicaciones de la Universidad de Navarra, S.A. and its content may not be copied or emailed to multiple sites or posted to a listserv without the copyright holder's express written permission. However, users may print, download, or email articles for individual use.